

M. Douglas: Par «gouvernements intéressés», le ministre veut-il dire ceux de la Grèce, de la Turquie et de Chypre?

L'hon. M. Martin: En effet, les gouvernements de la Grèce et de la Turquie. Un représentant du Royaume-Uni y est présent comme l'un des co-garants et, sur l'autorisation de leur président, les États-Unis y ont délégué un ancien secrétaire d'État, M. Dean Acheson, pour y remplir un rôle utile, aux yeux du gouvernement des États-Unis. La Grèce et la Turquie sont membres de l'OTAN et, comme M. Rusk le déclarait, il n'y a pas longtemps, une guerre entre ces deux pays est impensable pour Chypre et pour l'OTAN.

Sur l'instance du Canada et sur la foi de renseignements qui, à notre avis, provenaient de sources aussi sûres que possible, le Conseil de l'OTAN a tenu des discussions. L'OTAN n'a pas l'intention de s'immiscer dans la tâche des Nations Unies. Le médiateur a reçu son mandat en vertu d'une résolution du Conseil de sécurité et l'OTAN ne tente d'aucune façon d'assumer un rôle revenant aux Nations Unies. Toutefois, l'OTAN a l'intérêt, la responsabilité et, sauf erreur, l'obligation de veiller à ce qu'aucun de ses membres n'adopte une ligne de conduite qui puisse ajouter aux difficultés présentes et compliquer le travail confié aux Nations Unies.

En outre, le Canada et un certain nombre d'autres pays ont tenu des réunions pour étudier ce problème.

L'AGRICULTURE

SASKATCHEWAN—PALLIATIFS DE LA SITUATION CRITIQUE POUR LE BÉTAIL

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre de l'Agriculture s'il aurait l'obligeance de faire connaître à la Chambre quelle requête il a reçue du gouvernement de la Saskatchewan quant à l'approvisionnement de fourrages ou au transfert des bestiaux dans les pâturages? Quelle attitude le gouvernement de la Saskatchewan a-t-il adoptée sur cette question et quelles dispositions le ministre entend-il prendre à ce sujet, étant donné l'état de sécheresse qui se continue?

L'hon. Harry W. Hays (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je vais rencontrer le ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan demain matin à neuf heures. Le gouvernement de la Saskatchewan a indiqué ce qu'il voudrait faire et nous en discuterons demain. Je serai heureux d'annoncer le programme lundi.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je ne pose pas de question au sujet de la réunion de demain. Quelle est la proposition du ministre de la Saskatchewan? Demande-t-il des conditions semblables à celles qui ont été accordées pendant mon administration, soit 50 p. 100?

L'hon. M. Hays: Je serai heureux d'en faire l'annonce lundi. Il ne m'agréerait pas de le dire avant d'avoir vu le ministre, et je le verrai demain matin.

Le très hon. M. Diefenbaker: Quel refus sec est-ce là? Le ministre a-t-il reçu du gouvernement de la province de la Saskatchewan, ou du ministre de l'Agriculture, une lettre demandant de l'aide? Qu'a-t-on demandé? Indéniablement, ce genre de refus ne fera pas.

L'hon. M. Hays: J'ai reçu une lettre. J'ai été en communication avec le gouvernement de la Saskatchewan, et aussi avec le gouvernement du Manitoba. J'en rencontrerai les représentants demain, et je suis tout à fait disposé à fournir des renseignements lundi matin.

Le très hon. M. Diefenbaker: Ce genre de réponse aurait pu être admissible à Calgary, mais nous sommes ici à la Chambre des communes. Je demande si le ministre a reçu du gouvernement de la Saskatchewan une lettre posant les conditions—il reçoit des conseils de deux ministres. Si le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social voulait bien s'occuper de son propre ministère, elle serait en bien meilleure posture. Je lui demande s'il a reçu une lettre énonçant les conditions que le gouvernement de la Saskatchewan a demandées. S'il refuse de répondre ou s'il reçoit des instructions du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, il éprouvera force difficultés, puisque ce ministre a vraiment gâché le régime de pension.

L'hon. M. Hays: J'ai reçu une lettre, et je serai heureux d'en discuter demain matin avec le ministre de l'Agriculture. Je ferai une annonce lundi.

Le très hon. M. Diefenbaker: Voilà un autre exemple d'arrogance de la part du gouvernement, qui refuse de répondre aux questions.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Puis-je poser une question complémentaire? Le ministre nous dirait-il quand cette lettre du gouvernement de la Saskatchewan, au sujet des fourrages destinés à la région frappée par la sécheresse, a été reçue?

L'hon. M. Hays: Je ne puis indiquer la date exacte, mais je vérifierai volontiers.